Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	33-5983-3	**Numéro de la version :**	10.00
Date de parution :	2025/08/07	**Remplace la version datée de :**	2023/02/21

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
Adhésif structural résistant aux impacts 07333, 57333 3M(MC)

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées
Produits automobiles, Adhésif changeant de couleur deux parties avec cisaillement optimisé, performance de choc et d'impact.

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

33-5984-1, 33-5988-2

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	33-5984-1	**Numéro de la version :**	8.00
Date de parution :	2025/06/05	**Remplace la version datée de :**	2023/02/16

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif structural résistant aux impacts 07333, 57333 3M(MC), composant A

Numéros d'identification de produit

LB-K100-1573-6 LB-K100-1573-7 UU-0128-3031-9

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Accélérateur pour adhésif à deux composants qui change de couleur et qui offre une résistance optimisée au cisaillement, au pelage et aux chocs.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 1B.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Carcinogénicité : Catégorie 1A.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2.
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Corrosion |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer des brulures chimiques gastrointestinales.

Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : rein/appareil urinaire | foie | système musculo-squelettique.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des vois respiratoires.

Réponse:
EN CAS D'INGESTION : Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

37% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
37% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	15 - 40 Secret Fabrication *	1-Propanamine, 3,3'-[oxybis(2,1-ethanediyloxy)]bis-
Copolymère époxy (NJTS Reg No. 04499600-7155)	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Copolymère acrylique	Secret Fabrication	5 - 15	Ne s'applique pas
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyl\}propyle	68683-29-4	5 - 10 Secret Fabrication *	Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyl\}propyle
Aluminium.	7429-90-5	5 - 10	Aluminium.
Méthylènebis(cyclohexylamine)	1761-71-3	5 - 9 Secret Fabrication *	4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine)
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Secret Fabrication	3 - 7	Ne s'applique pas
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Charge traitée (NJTS Reg No. 04499600-7152)	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	< 3 Secret Fabrication *	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	135108-88-2	< 2 Secret Fabrication *	Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogéné
m-phénylenebis(methylamine)	1477-55-0	< 2 Secret Fabrication *	1,3-Benzènediméthanamine
2-Pipérazine-1-yléthylamine	140-31-8	< 0.25 Secret Fabrication *	1-Piperazineethanamine
Quartz (SiO2)	14808-60-7	< 0.2 Secret Fabrication *	Quartz (SiO2)
1-Chloro-2,3-époxypropane	106-89-8	< 0.03	2-(Chlorométhyl)oxirane
1,3-Butadiène	106-99-0	< 0.03	1,3-Butadiène

Charge minerale est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Copolymère acrylique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Copolymère époxy est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Mastic inorganique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Matériau de remplissage traité est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation.

Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
1-Chloro-2,3-époxypropane	106-89-8	ACGIH	MPT:0.1 ppm	la peau; sensibilisant cutané
1,3-Butadiène	106-99-0	ACGIH	MPT:2 ppm	
m-phénylenebis(methylamine)	1477-55-0	ACGIH	Valeur maximale: 0.018 ppm	Danger d'absorption cutanée
Quartz (SiO2)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
Aluminium.	7429-90-5	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Charge inorganique (NJTS Reg	Secret	ACGIH	MPT(particles respirables):10	

No. 04499600-7153)	Fabrication		mg/m3	
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Secret Fabrication	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Secret Fabrication	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Charge traitée (NJTS Reg No. 04499600-7152)	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(fraction inhalable):1 mg/m3	
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm³	
Charge traitée (NJTS Reg No. 04499600-7152)	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(comme fibre):0.2 fibre/cc	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Prévoir une enceinte ventilée pour la polymérisation. L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc Butyle
Néoprene
Caoutchouc nitrile

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle
Tablier - Néoprène
Tablier en Nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Gris-argent
Odeur	Amine légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	103,9 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	666,6 Pa
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1,18 g/ml
Densité relative	1,18 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	46 610 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	0,3 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Composés Organiques Volatils	3 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	0,3 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	3 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aldéhydes	Non spécifié
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Corrosion (brûlures cutanées) : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la douleur intense, la formation de cloques, des ulcérations et une destruction des tissus. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :
Nocif si avalé. Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aigües à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissures. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Effets musculaires : Les signes/symptômes peuvent comprendre une faiblesse musculaire généralisée, une paralyse et une atrophie. Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Trade Secret	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Trade Secret	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Trade Secret	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
1-Chloro-2,3-époxypropane	106-89-8	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
1,3-Butadiène	106-99-0	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
1,3-Butadiène	106-99-0	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
1-Chloro-2,3-époxypropane	106-89-8	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
1,3-BUTADIENE	106-99-0	Danger cancérogénique	OSHA Cancérigène

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Dermale	Lapin	LD50 2 525 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Rat	LD50 2 850 mg/kg
Aluminium.	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Aluminium.	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Aluminium.	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,888 mg/l
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Dermale	Lapin	LD50 2 110 mg/kg
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Ingestion	Rat	LD50 350 mg/kg

Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyl\}propyle	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyl\}propyle	Ingestion	Rat	LD50 > 15 300 mg/kg
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Charge traitée (NJTS Reg No. 04499600-7152)	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Charge traitée (NJTS Reg No. 04499600-7152)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Charge traitée (NJTS Reg No. 04499600-7152)	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 2,08 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
m-phénylenebis(methylamine)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
m-phénylenebis(methylamine)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 1,2 mg/l
m-phénylenebis(methylamine)	Ingestion	Rat	LD50 980 mg/kg
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Dermale	Rat	LD50 > 700 mg/kg
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Ingestion	Rat	LD50 300 mg/kg
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Dermale	Lapin	LD50 865 mg/kg
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Ingestion	Rat	LD50 1 470 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
1,3-Butadiène	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 129 000 ppm
1,3-Butadiène	Ingestion	Rat	LD50 5 480 mg/kg
1,3-Butadiène	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
1-Chloro-2,3-époxypropane	Dermale	Lapin	LD50 755 mg/kg
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 1,7 mg/l
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Rat	LD50 260 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Aluminium.	Lapin	Aucune irritation significative
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Lapin	Corrosif

Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyl\}propyle	Lapin	Irritant
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Lapin	Aucune irritation significative
Charge traitée (NJTS Reg No. 04499600-7152)	Lapin	Aucune irritation significative
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Composants similaires	Aucune irritation significative
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
m-phénylenebis(methylamine)	Rat	Corrosif
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Données in Vitro	Corrosif
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Lapin	Corrosif
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
1-Chloro-2,3-époxypropane	Hommet et animal	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Aluminium.	Lapin	Aucune irritation significative
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Lapin	Corrosif
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyl\}propyle	Lapin	irritant légère
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Lapin	Aucune irritation significative
Charge traitée (NJTS Reg No. 04499600-7152)	Lapin	Aucune irritation significative
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Composants similaires	irritant légère
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
m-phénylenebis(methylamine)	Lapin	Corrosif
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Risques pour la santé similaires	Corrosif
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Lapin	Corrosif
1,3-Butadiène	Humain	irritant légère
1-Chloro-2,3-époxypropane	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Jugement professionnel	sensibilisant
Aluminium.	Cochon d'Inde	Non classifié
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Cochon d'Inde	sensibilisant
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyl\}propyle	Cochon d'Inde	sensibilisant
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Hommet et animal	Non classifié
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Humain	Non classifié
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cochon d'Inde	Non classifié
m-phénylenebis(methylamine)	Cochon d'Inde	sensibilisant

Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Jugement professionnel	sensibilisant
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Cochon d'Inde	sensibilisant
1-Chloro-2,3-époxypropane	Hommet et animal	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Aluminium.	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	In Vitro	N'est pas mutagène
Aluminium.	In Vitro	N'est pas mutagène
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	In Vitro	N'est pas mutagène
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	In Vitro	N'est pas mutagène
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	In vivo	N'est pas mutagène
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	In Vitro	N'est pas mutagène
m-phénylenebis(methylamine)	In Vitro	N'est pas mutagène
m-phénylenebis(methylamine)	In vivo	N'est pas mutagène
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	In Vitro	N'est pas mutagène
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Pipérazine-1-yléthylamine	In vivo	N'est pas mutagène
2-Pipérazine-1-yléthylamine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,3-Butadiène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,3-Butadiène	In vivo	Mutagénique
1-Chloro-2,3-époxypropane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1-Chloro-2,3-époxypropane	In vivo	Mutagénique

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Charge inorganique (NJTS Reg No. 04499600-7153)	Inhalation	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène
1,3-Butadiène	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène
1-Chloro-2,3-époxypropane	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Rat	Cancérigène
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Rat	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Charge traitée (NJTS Reg No. 04499600-7152)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	2 génération
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant la grossesse
m-phénylenebis(methylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
m-phénylenebis(methylamine)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	48 jours
m-phénylenebis(methylamine)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140	28 jours

				mg/kg/jour	
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 280 mg/kg/jour	pendant la grossesse
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 598 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 409 mg/kg/jour	32 jours
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Ingestion	Toxique pour le développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/jour	pendant la grossesse
1,3-Butadiène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 40 ppm	pendant la grossesse
1,3-Butadiène	Inhalation	Toxique pour la reproduction des femelles	Mouris	LOAEL 6,25 ppm	2 années
1,3-Butadiène	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 200 ppm	2 années
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,2 mg/l	10 semaines
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,09 mg/l	pendant l'organogenèse
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 160 mg/kg/jour	pendant la grossesse
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	LOAEL 6,25 mg/kg/jour	23 jours
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,02 mg/l	10 semaines

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-\{[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyl\}propyle	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Charge traitée (NJTS Reg	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans	90 minutes

No. 04499600-7152)					effet nocif observé 0,812 mg/l	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl) phénol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
m-phénylenebis(methylamine)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Non disponible	
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
1,3-Butadiène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	tube digestif \| cœur \| Système endocrinien \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| foie \| système immunitaire \| muscles \| Système nerveux \| yeux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	59 jours
Aluminium.	Inhalation	Système nerveux \| système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Méthylènebis(cyclohexylamine)	Ingestion	foie \| muscles	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	36 jours
Charge inorganique traitée (NJTS Reg No. 04499600-7204)	Inhalation	système respiratoire \| silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Charge traitée (NJTS Reg No. 04499600-7152)	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif	

					observé Pas disponible	
Charge minérale (NJTS Reg No. 04499600-7156)	Ingestion	foie \| rénale et / ou de la vessie \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	2 années
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/day	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Dermale	foie \| Système nerveux \| système auditif \| système vasculaire \| yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/day	4 semaines
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| muscles \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire \| système vasculaire \| système auditif \| la peau \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système immunitaire \| yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	90 jours
m-phénylenebis(methylamine)	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,005 mg/l	13 semaines
m-phénylenebis(methylamine)	Inhalation	cœur \| la peau \| Système endocrinien \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| foie \| système immunitaire \| muscles \| Système nerveux \| yeux \| rénale et / ou de la vessie \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	13 semaines
m-phénylenebis(methylamine)	Ingestion	Système endocrinien \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	28 jours
m-phénylenebis(methylamine)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	28 jours
m-phénylenebis(methylamine)	Ingestion	cœur \| foie \| système immunitaire \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	28 jours
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	28 jours
Formaldéhyde, polymère avec benzènamine, hydrogénée	Ingestion	Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	28 jours
Charge inorganique (NJTS	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans	exposition

Reg No. 04499600-7153)					effet nocif observé pas disponible	professionnel le
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	29 jours
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Dermale	système vasculaire \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	29 jours
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,2 mg/m3	13 semaines
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Inhalation	système vasculaire \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 53,8 mg/m3	13 semaines
2-Pipérazine-1-yléthylamine	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 598 mg/kg/day	28 jours
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
1,3-Butadiène	Inhalation	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 200 ppm	2 années
1,3-Butadiène	Inhalation	cœur \| tube digestif \| système immunitaire \| système respiratoire \| système vasculaire \| Système endocrinien \| foie \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 625 ppm	2 années
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	Système endocrinien \| foie \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,9 mg/l	87 jours
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,19 mg/l	87 jours
1-Chloro-2,3-époxypropane	Inhalation	cœur \| la peau \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| système immunitaire \| Système nerveux \| yeux \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,9 mg/l	87 jours
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	système vasculaire \| foie \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/day	90 jours
1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 mg/kg/day	90 jours

1-Chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| système immunitaire \| Système nerveux \| yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/day	90 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	33-5984-1	**Numéro de la version :**	8.00
Date de parution :	2025/06/05	**Remplace la version datée de :**	2023/02/16

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	33-5988-2	**Numéro de la version :**	7.00
Date de parution :	2025/08/07	**Remplace la version datée de :**	2023/02/21

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif structural résistant aux impacts 07333, 57333 3M(MC), composant B

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
Base d'un adhésif à deux composants qui change de couleur et qui offre une résistance optimisée au cisaillement, au pelage et aux chocs.

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Mutagénicité des cellules germinales : Catégorie 2.
Carcinogénicité : Catégorie 1B.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer des anomalies génétiques. Peut causer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Évitez de respirer les vapeurs, la poussière ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et des dispositifs de protection pour les yeux.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

18% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
19% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
92% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
4,4 '-isopropylidènediphénol-	25068-38-6	70 - 90 Secret Fabrication *	p,p'-Isopropylidènediphénol polymérisé

épichlorhydrine polymère			avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2-méthyl-1H-imidazole
Caoutchouc synthétique	Secret Fabrication	4 - 20	Ne s'applique pas
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	14228-73-0	1 - 5 Secret Fabrication *	1,4-Bis[(2,3-époxypropoxy)méthyl]cyclohexane
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	131298-44-7	1 - 5	Benzoate de 2-éthyl-5-méthylhexyle
Mastic inorganique	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Matériau de remplissage traité	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Matériau de remplissage inorganique traité	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	1 - 3 Secret Fabrication *	Glycidoxy-3 propyltriméthoxysilane
PHENOLPHTALEINE	77-09-8	0.1 - 0.5 Secret Fabrication *	Phénolphtaléine

Matériau de remplissage inorganique traité est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Matériau de remplissage traité est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Mastic inorganique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Caoutchouc synthétique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Chlorure d'hydrogène	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas

respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Mastic inorganique	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Mastic inorganique	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Matériau de remplissage traité	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Matériau de remplissage traité	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Prévoir une enceinte ventilée pour la polymérisation. L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour

amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Gris-argent
Odeur	Époxy légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	35 ºC
Point d'éclair :	103,9 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	666,6 Pa
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1,132 g/ml
Densité relative	1,132 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	*Pas de données disponibles*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	441 696 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	0,1 % en poids [*Détails:*calculé selon CARB title2]
Composés Organiques Volatils	1 g/l [*Détails:*Calculé selon 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	0,1 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	1 g/l [*Détails:*Calculé selon 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Génotoxicité:
Génotoxicité et mutagénicité : Pourrait interagir avec le matériel génétique et, possiblement, modifier l'expression génétique.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
PHENOLPHTALEINE	77-09-8	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
PHENOLPHTALEINE	77-09-8	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >5 - =12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Matériau de remplissage traité	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Matériau de remplissage traité	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Matériau de remplissage traité	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,5 mg/l
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Matériau de remplissage inorganique traité	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Matériau de remplissage inorganique traité	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Matériau de remplissage inorganique traité	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Mastic inorganique	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Mastic inorganique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Mastic inorganique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Dermale	Lapin	LD50 4 000 mg/kg

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,3 mg/l
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Rat	LD50 7 010 mg/kg
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
PHENOLPHTALEINE	Ingestion	Rat	LD50 > 10 500 mg/kg
PHENOLPHTALEINE	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Lapin	irritant légère
Matériau de remplissage traité	Lapin	Aucune irritation significative
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Lapin	Irritation minimale.
Matériau de remplissage inorganique traité	Lapin	Aucune irritation significative
Mastic inorganique	Lapin	Aucune irritation significative
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Lapin	irritant légère
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Données in Vitro	Irritant
PHENOLPHTALEINE	Données in Vitro	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Lapin	Irritant modéré
Matériau de remplissage traité	Lapin	Aucune irritation significative
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Lapin	irritant légère
Matériau de remplissage inorganique traité	Lapin	Aucune irritation significative
Mastic inorganique	Lapin	Aucune irritation significative
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Lapin	Corrosif
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Données in Vitro	Aucune irritation significative
PHENOLPHTALEINE	Données in Vitro	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Hommet et animal	sensibilisant
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Cochon d'Inde	Non classifié
Matériau de remplissage inorganique traité	Hommet et animal	Non classifié
Mastic inorganique	Hommet et animal	Non classifié
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Cochon d'Inde	Non classifié
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Composants similaires	sensibilisant
PHENOLPHTALEINE	Mouris	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	In vivo	N'est pas mutagène
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	In vivo	N'est pas mutagène
Matériau de remplissage inorganique traité	In Vitro	N'est pas mutagène
Mastic inorganique	In Vitro	N'est pas mutagène
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	In Vitro	Mutagène; structurellement lié aux mutagènes des cellules germinales
PHENOLPHTALEINE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PHENOLPHTALEINE	In vivo	Mutagénique

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Matériau de remplissage inorganique traité	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Mastic inorganique	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
PHENOLPHTALEINE	Ingestion	Multiple espèces animales .	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Matériau de remplissage traité	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif	avant l'accoupleme

				observé 625 mg/kg/jour	nt et pendant la gestation
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 641 mg/kg/jour	2 génération
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 676 mg/kg/jour	2 génération
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 191 mg/kg/jour	2 génération
Matériau de remplissage inorganique traité	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Matériau de remplissage inorganique traité	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Matériau de remplissage inorganique traité	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Mastic inorganique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Mastic inorganique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Mastic inorganique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	1 génération
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	1 génération
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
PHENOLPHTALEINE	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	1 génération
PHENOLPHTALEINE	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	1 génération
PHENOLPHTALEINE	Ingestion	Toxique pour le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	1 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de	Durée

					l'essai	**d'exposition**
Matériau de remplissage traité	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
((Époxy-2,3 propoxy) méthyl) bis(cyclohexane-1,4)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
PHENOLPHTALEINE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	**Voie**	**Organe(s) cible(s)**	**Valeur**	**Espèces**	**Résultat de l'essai**	**Durée d'exposition**
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
4,4 '-isopropylidènediphénol-épichlorhydrine polymère	Ingestion	système auditif \| cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire \| foie \| yeux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Matériau de remplissage traité	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Acide benzoïque, esters de dialkyles ramifiés en C9-C11	Ingestion	cœur \| la peau \| Système endocrinien \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| foie \| système immunitaire \| muscles \| Système nerveux \| yeux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 619 mg/kg/day	91 jours
Matériau de remplissage inorganique traité	Inhalation	système respiratoire \| silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Mastic inorganique	Inhalation	système respiratoire \| silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| foie \| système immunitaire \| Système nerveux \| rénale et / ou de la	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours

		vessie \| système respiratoire				
PHENOLPHTALEINE	Ingestion	foie \| cœur \| la peau \| Système endocrinien \| tube digestif \| des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| système immunitaire \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie \| système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 500 mg/kg/day	13 semaines

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau

sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du Japon de sécurité industrielle et le droit de la santé. Certaines restrictions peuvent appliquer. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	33-5988-2	**Numéro de la version :**	7.00
Date de parution :	2025/08/07	**Remplace la version datée de :**	2023/02/21

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca